

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

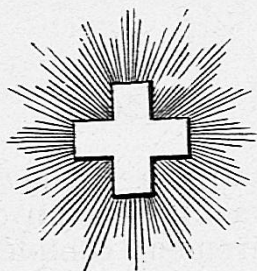
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 4.



LAUSANNE

24 janvier 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Réorganisation des écoles normales bernoises. — Lettre d'Allemagne. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Jura bernois, Genève, Vaud, Berne, Zurich. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Travaux manuels de la ville de Stockholm. — Récit : Le carreau cassé. — Comptabilité : Prix de revient d'un quintal de tabac fermenté.

RÉORGANISATION DES ÉCOLES NORMALES BERNOISES

Cette question est à l'étude depuis bien des années, mais le grand canton de Berne n'arrive pas à la résoudre, parce que... ses finances ne le lui permettent pas ! Pauvre canton de Berne ! Qui l'aurait cru dans une telle purée, après le vote retentissant — et si récent ! — de son Grand Conseil au sujet du percement du Lötschberg ?

En attendant que les caisses de l'État se remplissent, nous en sommes réduits, dans l'ancien canton surtout, à placer à la tête de nos écoles de villages de jeunes institutrices qui ne s'attendaient nullement à cet excès d'honneur, ou de faire rentrer dans le corps de vieux serviteurs soupirant en vain après un repos bien gagné. Si un instituteur de la campagne tombe malade, il a neuf chances sur dix de ne pas trouver de remplaçant diplômé. Et la pénurie va s'accroissant d'année en année !

La Société cantonale des instituteurs bernois, qui embrasse la totalité des maîtres et maîtresses primaires et a rallié la grande majorité des membres du corps enseignant secondaire, avait, dans une de ses assemblées de délégués, proposé une solution radicale et très simple, pour sortir le canton de cette triste situation : elle demandait que les gymnases — Berne, Berthoud et Bienne — fussent autorisés à créer des sections pédagogiques, comme cela existe dans plusieurs cantons avancés. La Direction de l'Instruction publique entra dans les vues du Lehrerverein, elle alla même plus loin, et, au printemps dernier, M. le Dr Gobat demandait à l'autorité compétente l'autorisation d'accorder des bourses aux jeunes gens qui, à leur admission au gymnase, s'engageaient à entrer plus tard dans la carrière pédagogique et à terminer leurs études

à l'école Fellenberg (un an), à Berne. Les annonces officielles avaient été lancées; il y avait déjà un certain nombre d'inscriptions. Tout à coup, revirement complet! On allait trop vite en besogne, c'était contraire aux vieilles habitudes de l'ours; la question n'avait pas été assez longuement étudiée; les conséquences d'une pareille mesure n'avaient pas été pesées et repesées... Bref, M. Gobat dut battre en retraite, suivi du corps enseignant.

Comme palliatif, on eut recours aux classes parallèles à l'école normale d'Hofwil, où l'on admettrait à l'avenir un plus grand nombre d'élèves. Ces classes parallèles créées, on s'aperçut enfin que le bâtiment était trop petit, les réfectoires et dortoirs trop étroits!

Le synode cantonal—espèce de «Schulrat» sans attributions bien définies — fut invité à s'occuper de la question de la formation des maîtres primaires. De son côté, la Commission des écoles normales de l'ancien canton et le corps enseignant de Hofwil, jugeant la situation intenable, se concertèrent; le comité central de l'Association cantonale des instituteurs, qui siégeait alors à Thoun, fit une légère reculade, et l'on finit par adopter une proposition nouvelle, qui devait concilier toutes les opinions :

L'école normale de Hofwil serait maintenue comme *Unterseminar* comprenant deux années d'études, avec internat; on créerait à Berne un *Oberseminar* — école normale supérieure — de deux classes, faisant suite au cours préparatoire de Hofwil. A Berne, plus d'internat; les élèves recevraient des bourses et auraient à pourvoir à leur pension et à leur logement.

Le Grand Conseil, nanti officiellement de ce projet, désigna une commission chargée d'en étudier les voies d'exécution et de faire rapport à la prochaine session, qui aura lieu au commencement de février.

Les choses en étaient là quand tout à coup, sans crier gare! un groupe de députés se met en tête de démolir encore une fois les projets du gouvernement.

Ces députés, convoqués par M. Dürrenmatt, ancien instituteur, rédacteur de la gazette d'Herzogenbuchsee et conseiller national de la Haute-Argovie, se sont réunis en novembre à Münchenbuchsee, ont fait une visite à l'école normale de Hofwil et ont décidé à l'unanimité — ils étaient 17! — de proposer au Grand Conseil le maintien de l'école normale à Hofwil et la construction immédiate d'annexes pour recevoir un plus grand nombre d'élèves. Pour remplir les vides résultant de la pénurie d'instituteurs dans l'ancien canton, M. Dürrenmatt et ses amis de la campagne bernoise ont découvert un moyen bien plus simple que celui que proposent les autorités préconsultatives : on congédiera les futurs instituteurs après deux ou trois ans d'études incomplètes : on les mettra, en qualité de stagiaires, dans les communes privées de maîtres, et ils reviendront faire leur examen quand ils pourront! C'est très ingénieux, n'est-ce pas? C'est aussi un ami de M. Dürrenmatt, un entrepre-

neur de Münchenbuchsee, qui sera chargé des agrandissements et transformations à faire subir au vieux domaine de Hofwil; il paraît même que les plans sont déjà prêts !

Le Comité central du Lehrerverein, mis au courant des menées réactionnaires des 17 députés de Münchenbuchsee organisa, de son côté, une réunion d'hommes d'école dans ce même hôtel de l'Ours où l'ancien collègue Dürrenmatt avait préparé son coup d'Etat, et fit voter une résolution en faveur des projets de la Commission et du corps enseignant des écoles normales allemandes. Cette assemblée de plus de cent collègues, accourus de toutes les régions du vieux pays bernois, chargea le Comité central d'ouvrir une campagne énergique pour faire triompher les idées de progrès qui sont celles de la grande majorité, sinon de l'unanimité du corps enseignant bernois actuel.

Nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur l'issue de la lutte, mais nous avons bon espoir. Les députés bernois finiront bien par comprendre qu'il n'est pas logique d'enfermer pendant quatre ans deux cents jeunes gens dans la solitude de Hofwil pour les lancer ensuite, à brûle-pourpoint, leurs études terminées, dans la carrière si difficile, si complexe, si pleine d'imprévu, de l'enseignement public. Il faut en finir une bonne fois avec cette éducation de cloître qui persiste à former des « êtres bizarres » et se refuse à former des hommes à l'image des autres hommes. Le « schulmeister » du moyen âge, avec ses idées préconçues, sa gaucherie et sa pédanterie, doit faire place à l'éducateur moderne, au fonctionnaire modeste — on reproche tant à l'instituteur de ne l'être jamais assez ! — mais conscient du grand rôle qu'il est appelé à jouer.

Nous demandons pour le jeune homme, qui sera appelé plus tard à former des citoyens utiles et des hommes dignes de ce nom, qu'il soit, dans la période de ses études, en contact journalier avec le peuple, avec la famille, avec la société dont on veut qu'il devienne plus tard le guide et le soutien. Nous demandons que les instituteurs, comme les pasteurs, les avocats, les notaires, les vétérinaires, les médecins et les maîtres secondaires, soient formés au grand jour et puissent bénéficier de tous les avantages offerts aux jeunes gens qui font leurs études dans une ville universitaire, dans un centre intellectuel, au milieu d'une population cultivée.

Et c'est ce que MM. Dürrenmatt et consorts voudraient éviter à tout prix. Les *vrais motifs* de cette opposition ? On se garde bien de les avouer.

A. B.

Un relieur d'une de nos petites villes rapportait une quantité de livres que la bibliothèque communale l'avait chargé de couvrir récemment.

— Regardez-moi ça, comme c'est travaillé, dit-il au bibliothécaire, est-ce assez fini ?

— Très bien, répond ce dernier avec satisfaction, très bien.

Mais tout à coup il pâlit, ses cheveux se dressent sur son crâne de bibliothécaire, il vient d'apercevoir les œuvres complètes de Brantôme portant sur chaque volume la désignation suivante : Bran tome I. — Bran tome II. — Bran tome III !

LETTRE D'ALLEMAGNE

En lisant, l'autre jour, un article sur la formation des instituteurs, je me reportais au temps de ma jeunesse, quand je me préparais moi-même. Cet article réclamait toutes les garanties possibles pour une éducation professionnelle et scientifique aussi complète que le demande la mission d'un éducateur de la jeunesse. A un âge, me disais-je à part moi, où l'on pressent à peine le rôle que doit jouer un instituteur dans l'évolution de la société, c'est-à-dire dans l'éducation de la jeune génération, c'est le vif désir de s'instruire, le goût de l'instruction, qui vous pousse dans la carrière. Suivant mon expérience personnelle, ce désir ne fait que croître dans le cours des études, surtout si l'enseignement est entre de bonnes mains. Il n'est pas éteint quand on a son brevet en poche, car si l'on peut dire que l'appétit vient en mangeant, c'est surtout en travaillant à son développement intellectuel, à son instruction. Les autorités ne sauraient donc trop accorder de sollicitude à ces jeunes instituteurs quittant le chef-lieu et l'école normale pour aller occuper un poste à la campagne, où ils sont seuls, abandonnés à eux-mêmes, dans un milieu étranger. Aussi, j'étais heureux de me dire qu'on allait d'un jour à l'autre organiser des cours de vacances. Ce sera une bonne institution. Mais si, d'un côté, l'Etat fait de son mieux, pourquoi les particuliers ne feraient-ils pas quelque chose à leur tour ? Chose très singulière, dans ce pays-ci de l'Allemagne, c'est spécialement, presque uniquement aux étudiants de l'Université que vont les faveurs des donateurs. Pourquoi ne tournent-ils pas leurs sympathies du côté de l'instruction populaire et de ceux qui en sont chargés ? Il y aurait sans doute plus d'une réponse à entendre, mais je voudrais que, dans mon pays, il en fût autrement ; et si l'on a commencé, que l'on ne se lasse pas de bien faire. Ces actes de générosité aiguillonneraient l'intérêt public pour la belle vocation de l'instituteur. On ne s'en trouvera que mieux quand les jeunes gens qui se destinent à l'embrasser se sentiront l'objet de la sollicitude des gens bien intentionnés : il y aura certainement une plus grande affluence dans la carrière, plus d'élan et toujours moins de routine dans l'enseignement.

En fait de donation, je tiens à vous en signaler une que je souhaite à mon pays. Vous allez faire comme moi, ami lecteur. Elle permet de fournir à un prix fort minime les reproductions des tableaux des maîtres de la peinture. Une feuille coûte à peine 30 centimes, étant pourvue d'une couverture et accompagnée d'une ou deux pages de texte. J'ai déjà vu plusieurs de ces planches ; je vous assure qu'elles sont dignes d'un beau cadre et surtout d'une place d'honneur dans la plus belle chambre de ménage. L'une de celles que j'ai sous les yeux est la reproduction d'une tête de vieillard, par Dürer. A la vue de ce chef-d'œuvre, le plus naïf contemplateur prendra, je crois, part à la méditation qui occupe cet homme chargé d'années : toutes les rides de son visage parlent, elles vous racontent que la vie a été pour lui une série de luttes ; chacune d'elles a une histoire faite de peine, de soucis et de labeur. L'ensemble exprime la fatigue, la tristesse ; mais, d'autre part, la lutte a mûri le caractère de cet homme, et, revenu de bien des illusions, l'âme s'est élevée.

L'autre représente une chambre à coucher simplement meublée. C'est celle d'une fillette de douze à quinze ans. Presque au réveil, la jeune enfant est encore en « cotillon court et souliers plats » ; avant de songer à faire plus de toilette, vite on a couru à la fenêtre. La jeune fille est ravie de ce matin radieux. Cela se voit à toute son attitude. On partage l'émotion de cette enfant, heureuse de sa propre jeunesse, de celle de la journée.

Voilà de quoi remplacer les gravures souvent bien insignifiantes, sottement banales même, des pauvres gens n'ayant pas le moyen de faire de grands frais pour parer leur chez soi. C'est un essai intéressant. Il valait la peine de le signaler à vos lecteurs. Cas échéant... qui sait?... il trouvera chez vous un écho... des imitateurs peut-être. Nous avons de fort belles toiles dans nos musées. Représen-

tez-vous que, dans nos familles, les chambres en soient ornées, comme nos petites bibliothèques le sont par les œuvres de nos écrivains nationaux. Ce serait de l'éducation nationale et le foyer n'en serait que plus agréable. Ce serait des sujets de réflexion occupant les pensées et les conversations d'une manière sérieuse, agréable et utile. Dans mon enfance, j'ai vu des chambres complètement dépourvues de quoi que ce soit d'artistique : c'était le désert, l'aridité complète. Oui, je suis très content de vous avoir parlé de ces belles gravures à bon marché du philanthrope allemand.

La *Revue* annonçait dernièrement que le comité de la *Société vaudoise des Maîtres secondaires* met à l'étude des innovations et des réformes. Ici, on est encore moins content de l'état de choses actuel. On cherche, on discute de droite et de gauche, mais il passera bien de l'eau sous le pont avant qu'on ait accompli une réforme quelconque. L'homme providentiel, à la fois assez éclairé pour faire table rase de tous les préjugés existants et assez puissant pour faire prévaloir sa volonté, à la fois Pestalozzi et Bismarck, manque.

A cet égard, cependant, il s'est produit l'autre jour un fait intéressant à Dresde. Au Conseil communal, un membre, le Dr ..., ancien professeur, linguiste-spécialiste, s'est élevé énergiquement contre le programme du gymnase allemand. Il a prononcé une véritable philippique, accusant le système actuel de tout sacrifier aux langues anciennes sans arriver à un résultat concluant, négligeant, par contre, l'éducation nationale et l'étude de la langue maternelle. Chose curieuse l'orateur s'est plu à citer les écoles françaises et même le système anglais comme modèles à suivre. Malheureusement, le journal ne m'en dit pas davantage ; mais c'est un signe des temps !

H. QUAYZIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — † **Alice Bolle.** — Le 13 décembre 1902, la population de Couvet tout entière accompagnait au champ du repos une jeune institutrice, fidèle et dévouée à sa tâche, M^{lle} Alice Bolle, âgée de 28 ans.

Pendant plus de dix ans, M^{lle} Bolle a dirigé, avec succès, d'abord l'école pénible et difficile de Fiémalmont, perdue dans le haut Jura, puis la sixième classe mixte du village.

Elle a su, pendant sa trop courte carrière, se faire aimer de ses élèves et apprécier de toutes les autorités scolaires ; elle possédait à un haut degré les qualités du cœur et l'intelligence qui permettent d'accomplir une œuvre bénie et efficace dans le champ de l'éducation et de l'enseignement populaire.

MM. le pasteur Schinz, au nom de la commission scolaire, Léon Latour, inspecteur des Ecoles, au nom du Département de l'Instruction publique, et Louis Rusillon, instituteur, au nom de ses collègues, ont rappelé sur le tombeau d'Alice Bolle, tout le bien qu'elle a fait pendant son trop court séjour au milieu de nous.

Que sa famille désolée reçoive, ici encore, l'expression de notre bien vive et sincère sympathie !

L. L.

Jubilé. — Oui, décidément oui, la vie est faite de contrastes !

Dans ce même village de Couvet, où venait d'avoir lieu la triste cérémonie prérappelée, avait lieu, dix jours plus tard, une démonstration d'un caractère tout opposé.

A l'occasion de l'arbre de Noël des écoles, la Commission scolaire témoignait sa gratitude à M. L. Rusillon, instituteur, toujours fort et vaillant malgré ses trente-deux années d'enseignement dont vingt-cinq dans la commune même de Couvet.

Chronomètre or, service argent, chaude allocution de circonstance ont élo-

quemment exprimé à notre ami les sentiments de reconnaissance de la Commission scolaire, de la population, de ses délégués et de toute la jeunesse scolaire groupée autour de lui.

HINTENLANG.

JURA BERNOIS. — Les archives de Roche-d'Or. — L'été passé, les journaux annonçaient que l'institutrice de Roche-d'Or (Porrentruy), voulant se débarrasser d'un tas de paperasses qui encombraient depuis longtemps son buffet de cuisine, avait purement et simplement mis le feu aux archives de cette commune.

Le correspondant bernois de l'*Educateur*, que cette histoire avait amusé, comme tant d'autres, conseillait même « aux institutrices qui avaient des archives à déménager ou à conserver, de les entasser dans leur lit ! »

L'institutrice en cause, M^{me} Froidevaux, protesta contre les exagérations des reporters, et la commune, qui est en froid avec l'éducatrice de ses enfants, déposa une plainte contre cette dernière pour dommage causé à la propriété.

Dans son audience du 4 décembre écoulé, le tribunal de Porrentruy a rendu son jugement dans cette affaire. Et voici ce que nous y relevons :

1. Les pièces détruites n'avaient plus aucune valeur comme archives ou autrement ; c'étaient des feuilles officielles ou pièces de correspondance dépareillées, salies, et en partie consumées par le temps et les avaries qu'elles ont subies du fait de l'insuffisance des locaux qui les renfermaient et du défaut de surveillance de la part de l'autorité qui en avait la garde et la responsabilité.

2. L'expert attribue une valeur de 28 fr. 70 à certaines copies de comptes communaux disparues des archives, *mais aucun indice tiré de la procédure ne permet de croire que l'un ou l'autre de ces comptes ait fait partie des pièces détruites.*

3. Les pièces détruites ne contenaient aucun des actes et documents énumérés à l'art. 201 du C. P.

4. C'est un gamin de treize ans qui a mis le feu à ces pièces ; l'institutrice avait invité les enfants de son école à brûler ces paperasses, *mais le tribunal exclut l'idée de toute intention coupable.*

5. Dans ces circonstances, la prévenue doit être libérée de la prévention dont elle est l'objet et la partie civile, *succombant absolument dans la preuve d'un dommage causé*, doit être déboutée de ses conclusions civiles.

Et pour finir :

M^{me} Froidevaux est condamnée à un tiers des frais envers l'Etat ; les deux autres tiers sont mis à la charge du fisc.

Sans commentaires !

Bienne, 9 janvier 1903.

Comité central
de la Société des instituteurs bernois.

GENÈVE. — Le 31 décembre dernier, une réunion tout intime réunissait, à Genève, les maîtres de l'enseignement secondaire rural pour célébrer le cinquantième de l'entrée en fonctions de M. J. Dussoix, inspecteur des écoles secondaires rurales. M. le président du Département de l'Instruction publique avait tenu à s'associer à cette manifestation et honorait l'assemblée de sa présence.

M. Gander excuse quelques absents et donne la parole à M. Simonet, régent secondaire à Meyrin. L'orateur rappelle le long, persévérant et consciencieux labeur de M. Dussoix, qui, durant un demi-siècle, a voué aux élèves et au corps enseignant de nos écoles, tout son temps, tout son talent et aussi tout son cœur. Morigénant paternellement ceux-là, encourageant, conseillant, soutenant ceux-ci, il a su se faire de tous des amis qui savent apprécier son tact parfait, sa ferme bienveillance et ses grandes qualités pédagogiques.

Il y a cinquante ans, M. Dussoix débutait à Jussy, dans les écoles primaires. Bien vite nommé inspecteur, il est, depuis une douzaine d'années, chargé de la

direction des écoles secondaires rurales. Dans ce domaine, il a su, par une connaissance approfondie des besoins de nos campagnards, orienter les programmes du côté pratique. Il a organisé les cours agricoles qui sont un complément indispensable à l'instruction de nos élèves, car si l'on veut arrêter l'émigration des villes, il faut instituer à la campagne des leçons pratiques qui mettent l'agriculteur à même de mieux lutter contre la concurrence étrangère.

Un modeste souvenir est offert ensuite à M. Dussoix, en témoignage de reconnaissance et d'affection de ses collaborateurs, dans l'œuvre importante, difficile et complexe de l'enseignement rural.

M. Dussoix, très ému, remercie des preuves de sympathie qui viennent de lui être données. Il dit combien il est heureux d'avoir pu travailler à la prospérité de notre cher canton, avec des collaborateurs dévoués et consciencieux qui lui ont rendu la tâche facile et agréable. Il n'éprouve aucune crainte pour l'avenir des écoles secondaires, car il sent qu'elles sont toujours plus appréciées de nos agriculteurs, et qu'elles peuvent compter sur l'appui énergique du Département de l'Instruction publique.

M. le Dr Vincent a répondu, avec un plaisir tout particulier, à l'invitation qui lui a été adressée. Il est heureux de pouvoir joindre ses félicitations à celles qui viennent d'être présentées à M. Dussoix, dont il connaît le dévouement à la cause de l'instruction publique. Parlant des écoles secondaires rurales, M. le président déclare que, non seulement il serait nuisible aux intérêts des campagnards de diminuer le nombre de ces établissements, mais qu'il faut, au contraire, les développer, afin d'assurer aux futurs agriculteurs une instruction professionnelle équivalente à celle qu'ils seraient tentés de venir chercher en ville, car il faut à tout prix, empêcher le dépeuplement des campagnes qui est une des causes principales de la crise agricole.

Une intéressante discussion s'engage ensuite sur les modifications qui pourraient être apportées au programme des écoles secondaires rurales, car, s'il faut rendre l'enseignement toujours plus conforme aux intérêts des populations agricoles et aux exigences des temps actuels, il est tout aussi nécessaire que les élèves qui ont achevé leurs études, aient fait bonne connaissance avec leur langue maternelle :

« Qu'en savantes leçons votre talent fertile
» Partout joigne au plaisant le solide et l'utile. »

G.

VAUD. — Palézieux. Le 31 décembre, au soir, les autorités communales de Palézieux se sont rendues en corps auprès de Mme A. Favez-Pasche, régente, qui a pris sa retraite le 31 octobre dernier, afin de lui exprimer toute leur reconnaissance pour les trente-cinq années qu'elle a consacrées, avec un absolu dévouement, à la jeunesse de Palézieux, et lui remettre une lettre de circonstance avec une somme de quatre-vingts francs.

Un pareil témoignage honore grandement et les autorités de Palézieux et notre ancienne collègue, à laquelle nous souhaitons de longues années de repos.

E. S.

Conférence. — Le jeudi 15 janvier, dans la grande salle de la Maison du Peuple, à Lausanne, et devant un nombreux auditoire, M. E. Savary, instituteur au Chalet-à-Gobet, correspondant vaudois de l'*Educateur*, a fait, sous les auspices du groupe d'Etudes sociales de Lausanne, une intéressante causerie sur *Léon Tolstoï et son école de Yasnaïa-Poliana*.

Après l'exposé de M. Savary, une discussion s'est engagée, laissez vivre, comme une preuve que l'Ecole ne préoccupe pas seulement les pédagogues, mais aussi d'autres personnes.

Il eût été toutefois préférable que cette discussion se fût bornée à l'examen du sujet traité. Une façon de querelle des anciens et des modernes s'est engagée entre

l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire, cette dernière représentée par M. le professeur R. et M. W., médecin.

Cette pauvre Ecole primaire en est sortie avec quelques bleus qu'elle a, du reste, rendus avec usure. Ch.-Gab. MARGOT.

BERNE. — Synode scolaire. — La prochaine réunion du Synode scolaire cantonal aura lieu le 31 janvier prochain, dès 9 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

Nomination du bureau ; rapport sur la question de l'Ecole normale ; examen du plan pour le nouveau livre de lecture du cours supérieur (allemand). Le rapporteur pour cette dernière question est M. Samuel Jost, rédacteur du *Berner Schulblatt* à Matten, près Interlaken.

— **Ecole normale de Hofwil.** — Le Conseil exécutif a décidé la création d'une nouvelle classe à l'Ecole normale de Hofwil. Cette classe s'ouvrira au printemps prochain avec 35 élèves. La question du transfert des deux classes supérieures à Berne a été renvoyée à un nouvel examen en vue d'examiner plus en détail les propositions de la commission des Ecoles normales. On sait que les instituteurs jurassiens réclament aussi avec raison le transfert de la quatrième année d'études à Berne, les trois premières devant se faire dans une Ecole normale ayant deux sections, comme à Lausanne, l'une pour les institutrices et l'autre pour les instituteurs. H. GOBAT.

ZURICH. — Dans un grand discours-ministre prononcé à Winterthour, M. Forrer, le nouveau conseiller fédéral, a déclaré qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour développer l'instruction publique. Il estime que, quelles que soient les apparences contraires, un peuple n'est jamais trop instruit. L'instruction générale est pour notre petite Suisse une condition de prospérité matérielle et morale dans l'âpre lutte pour l'existence. Et de même que l'école, M. Forrer prendra sous son égide les hommes qui s'y consacrent. Ils trouveront auprès de la Confédération la même protection que dans les cantons.

BIBLIOGRAPHIE

La méthode d'observation fondée sur l'arithmétique et la géométrie concrètes. Etude pédagogique, par Georges Beauvisage. II^{me} édition. Paris. Félix Alcan. 1902. Prix 2 fr. Voilà un guide excellent à recommander au corps enseignant, à ceux en particulier qui sont chargés de diriger l'éducation des premières années de la vie et de mettre de l'ordre dans les premières acquisitions intellectuelles de l'enfant.

Livret d'enseignement scientifique, par L. Brisset. Prix 30 centimes. — *Contre la tuberculose*, par Brouardel et Lagrue. Paris, chez Delagrave, Editeur. 1902.

Jahresbericht des Bündnerischen Lehrervereins. Herausgegeben von P. Conrad, Seminardirektor, Chur 1902.

Causeries françaises. Revue de langue et littérature françaises contemporaines.

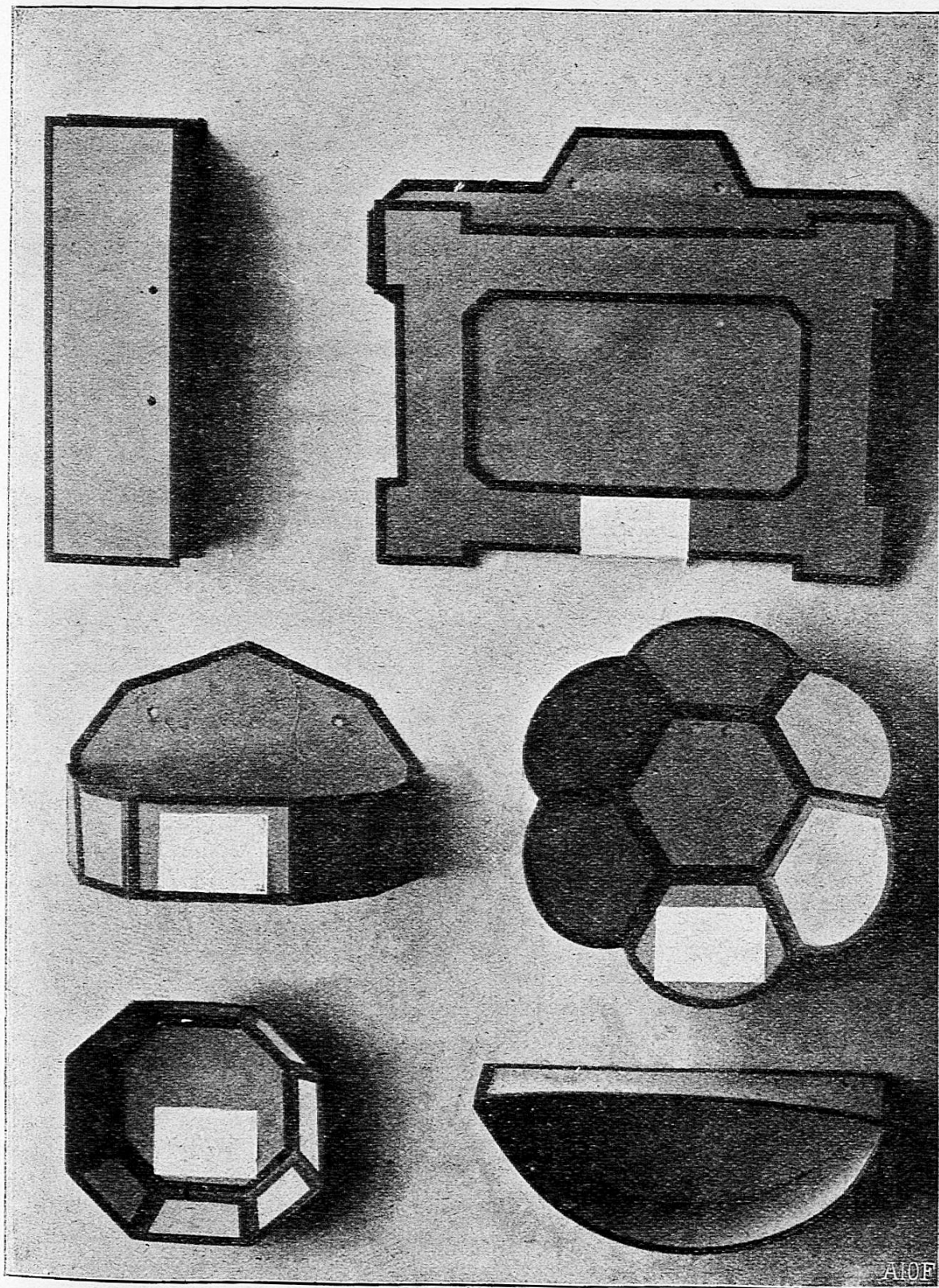
M. A. André, lecteur à l'Université de Lausanne, rédacteur en chef. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs. Abonnement : fr. 3.50 par an, pour la Suisse. — Etranger : fr. 4.50.

Sommaire du numéro 2, quatrième année. Romanciers d'aujourd'hui (suite et fin). La Mangeuse d'hommes (J.-H. Rosny). Poésies de Ch. Fuster. Les habitudes de style d'un grand écrivain. Bulletin bibliographique. Correspondance.

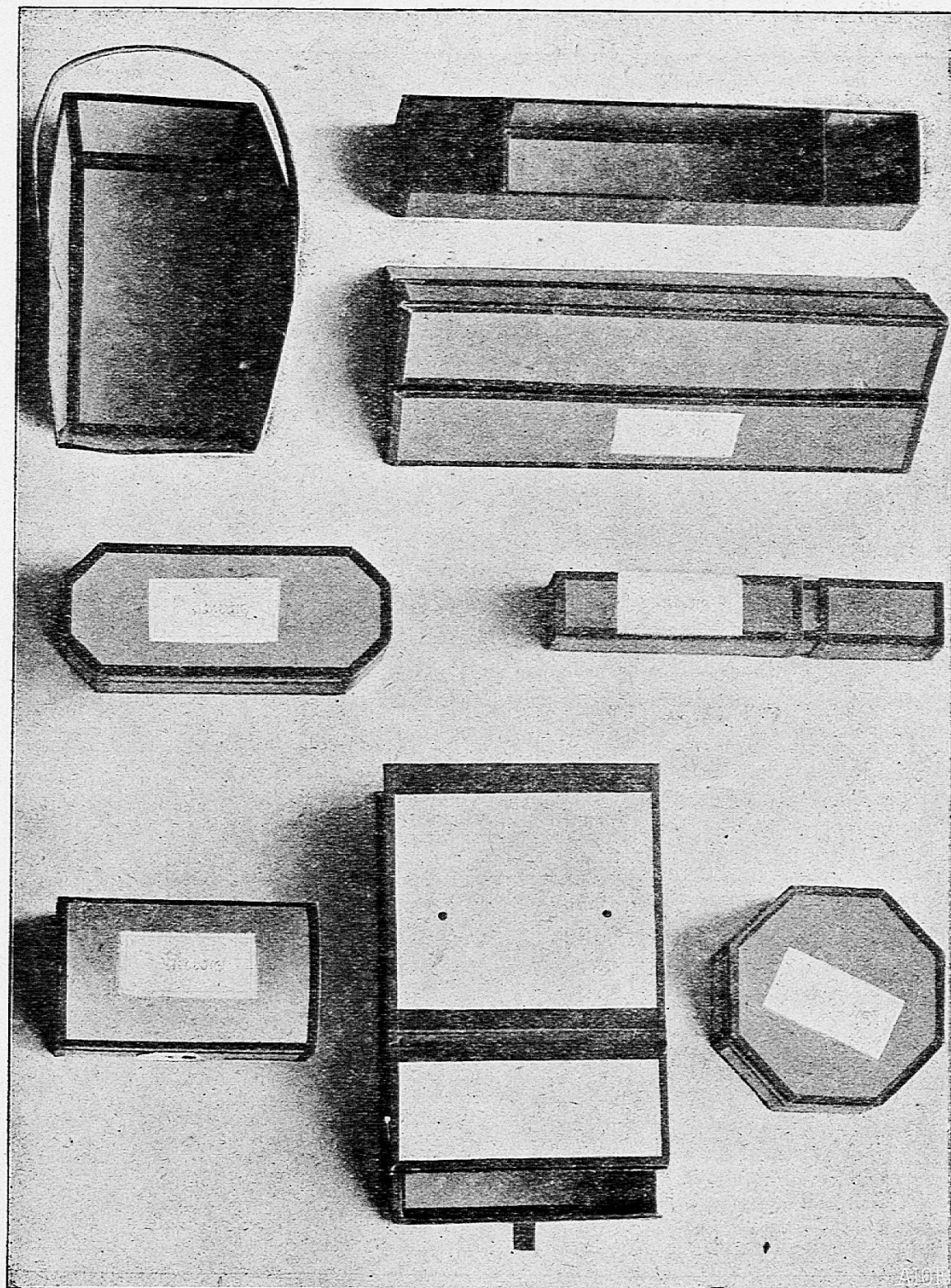
Nous avons déjà recommandé cette intéressante Revue. Le sommaire du numéro 2, que nous donnons ci-dessus, démontre abondamment son utilité et la grande variété de lectures qu'elle offre à ses abonnés. Nous souhaitons ceux-ci toujours plus nombreux. E. S.

PARTIE PRATIQUE

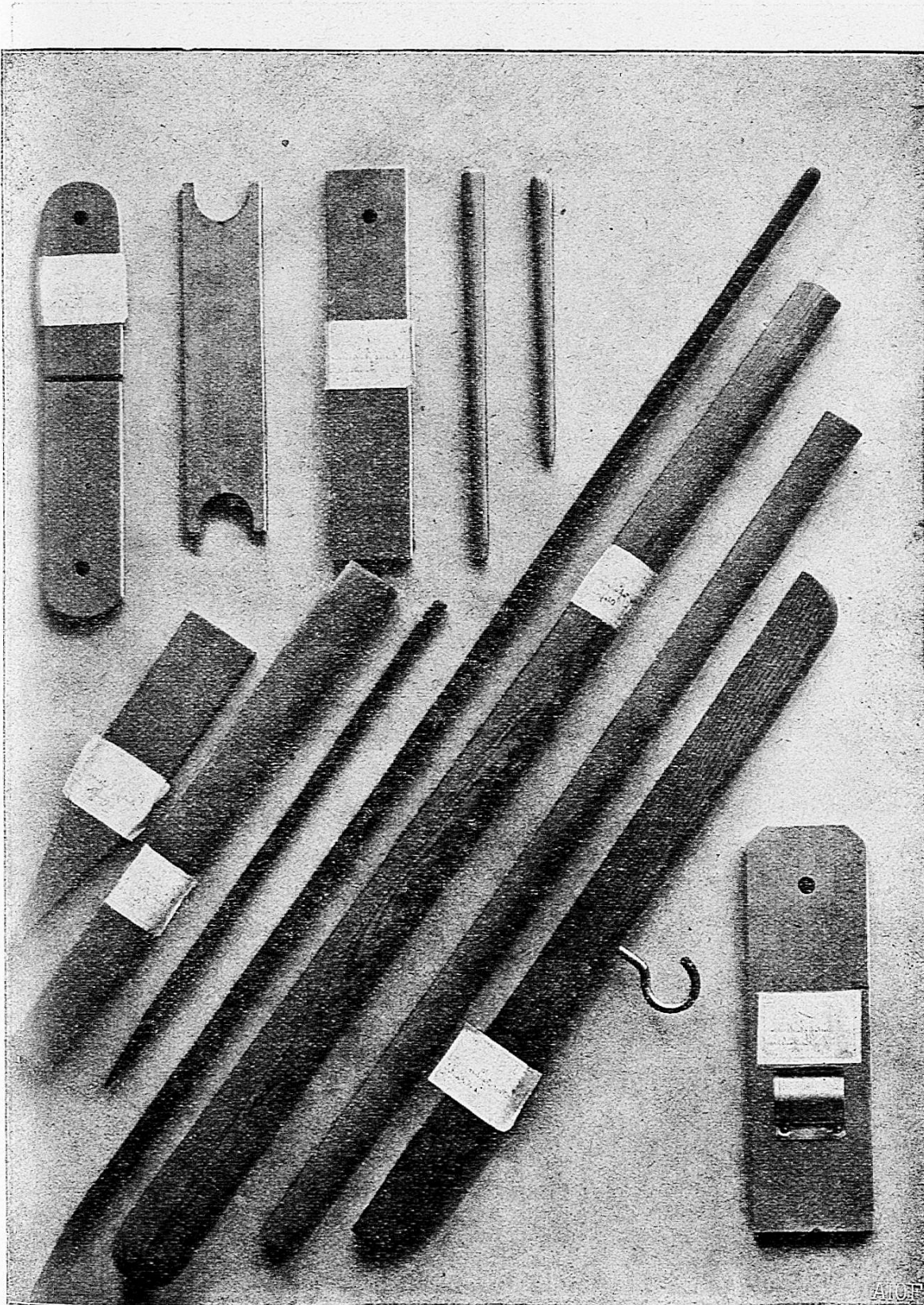
TRAVAUX MANUELS DE LA VILLE DE STOCKHOLM



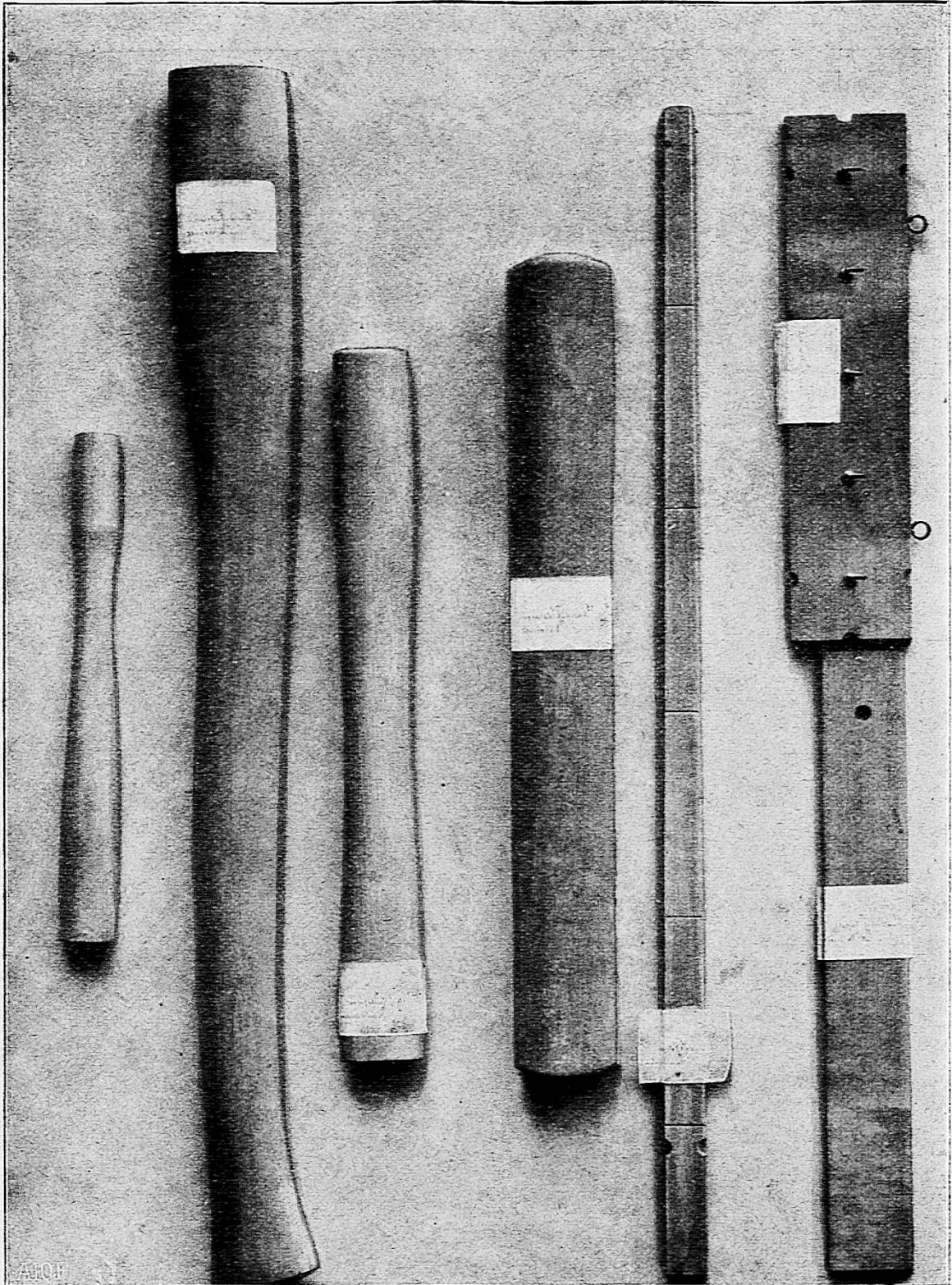
Cartonnage I.



Cartonnage II.



Travaux sur bois I.



Travaux sur bois II.

Nous pensons être utile à bon nombre de nos lecteurs en reproduisant quelques planches concernant les travaux manuels dans plusieurs villes d'Europe ; ces planches sont tirées de l'ouvrage *Education et Instruction*, par F. Guex.

TRAVAUX MANUELS

Les quatre planches que publie aujourd'hui l'*Educateur* renferment des photographies d'objets caractéristiques de SLOJD (pron. *sleude* en mouillant le *eu*). Ce terme désigne le travail manuel fait en dehors du métier ; il s'applique aux objets exécutés à la maison, à côté des occupations ordinaires, et aussi bien aux travaux féminins qu'à ceux des hommes ou des jeunes gens. Par extension, ce nom indique le travail manuel scolaire suédois, dont les exercices sont tous empruntés à la vie domestique.

La méthode suédoise bannit absolument les exercices proprement dits à la scie, au ciseau, au bédane ; chaque modèle est un objet utile qui doit cependant avoir son cachet esthétique. La collection forme un tout extrêmement bien gradué, au point de vue des difficultés techniques. C'est à Nääs, où se trouve l'école normale de travail manuel, fondée par Auguste Abrahamson, qu'ont été composées les séries d'exercices qui forment le programme des écoles suédoises. On a constitué trois séries comprenant 40 à 50 objets chacune : la série fondamentale pour les écoles rurales, la série des écoles urbaines et la série des lycées ; dans cette dernière, les modèles sont souvent agrémentés d'ornements sculptés. Il est bien évident que l'on peut changer les objets suivant les pays ou les habitudes d'un peuple, sans pour cela déroger aux principes qui sont à la base de la méthode suédoise. Les auteurs de cette méthode attachent une grande importance à la bonne exécution de chaque objet, à la correction, à l'exactitude et au fini de l'ouvrage : qualité vaut mieux que quantité.

Ce sont les travaux sur bois qui ont été d'abord enseignés ; plus tard, on a introduit le cartonnage, puis les travaux sur fer. Quoique non obligatoire, l'enseignement du travail manuel est donné actuellement en Suède dans près de 3200 écoles et l'Etat l'a subventionné, en 1898, pour 236 600 couronnes (305 000 fr. environ), non compris les sommes votées par les communes et les sociétés d'économie rurale.

Les planches I et II donnent des objets de cartonnage appartenant pour la plupart aux derniers exercices de la série. Ils sont en carton brun ou recouverts de papier brun et bordés d'une bande noire. C'est monotone ; il y a là un manque de variété dans la décoration, une sécheresse et une uniformité de procédés qui sont regrettables pour la culture du goût chez les élèves. Les six premiers objets sont : une boîte à gants, un porte-journal, deux corbeilles polygonales, un cache-poussière (*wandkorb*) et une corbeille demi cylindrique pour placer sur une console.

La planche II nous présente : un panier, une écritoire, une boîte en forme de prisme triangulaire couché ; une autre, rectangulaire, avec pans coupés ; une boîte d'école, une boîte avec couvercle bombé, une petite toilette ayant un tiroir et une glace dissimulée sous un couvercle à charnière, une boîte hexagonale.

Les travaux sur bois font partie de la série élémentaire ; ce sont :

trois étiquettes, un dévidoir à ficelle, un poinçon pour percer la pâte, une baguette de géographie; en dessous, un plantoir, un manche de marteau, deux tuteurs pour fleurs, un bâton pour jeu de balle, un autre pour porter des fardeaux, un porte-habits, une console pour boîte d'allumettes; dans la planche IV, une règle, un porte-clés, un demi-mètre, un passe-carreau, un petit et un grand manche de hache, un manche de marteau.

La série complète de ces travaux élémentaires comprenant cinquante objets a été exécutée l'année dernière, comme travail de concours, par un élève de l'Ecole normale de Lausanne et achetée par le Musée scolaire vaudois, où elle est maintenant à la disposition des maîtres qui voudraient s'en faire une idée exacte.

A. G.

RÉCIT POUR LES ENFANTS

Le carreau cassé.

I

Pendant la classe du matin, la neige se mit à tomber. Tous les garçons de l'école tournaient fréquemment la tête du côté de la fenêtre, avec prudence toutefois, car M. l'instituteur n'aime pas que l'on soit distrait. Moi, je faisais comme les autres : c'est si amusant de voir tomber la neige quand on est renfermé quelque part, et que l'on commence à s'ennuyer un tout petit peu.

Le poêle ronflait comme un orgue; M. l'instituteur expliquait quelque chose que je ne comprenais pas très bien, parce que je pensais à cette neige qui tombait si dru et que j'étais en train de me demander si elle fondait en tombant ou si elle restait sur la terre. Tout à coup j'entendis comme le bruit d'une lutte sous la table. Tipfel et Rodier échangeaient des coups de pied.

Pourquoi? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que Rodier avait commencé et que Tipfel ripostait : c'est Tipfel que M. l'instituteur remarqua en tournant la tête, et c'est lui qu'il punit. Tipfel, en signe de mécontentement, mit son coude sur la table, sa joue contre le plat de sa main, et remua la tête de haut en bas à plusieurs reprises. Ensuite je l'entendis qui disait tout bas à Rodier : « Tu me le payeras ! »

II

La classe finie, nous nous bousculions à qui sortirait le premier. Mais M. l'instituteur fit signe avec sa main qu'il avait quelque chose à nous dire : « Rappelez-vous, dit-il, que M. le maire a défendu les batailles à coups de boules de neige ! Le premier qui se ferait prendre à lancer des boules aurait affaire à moi, sans compter que M. le commissaire de police ne rit pas tous les jours. Cela pourrait aller loin ! Cela pourrait aller très loin. »

Les garçons les plus rapprochés de M. l'instituteur remuèrent la tête, comme pour dire : Compris ! Nous n'avions pas envie d'avoir les oreilles tirées par l'agent de police. Merci bien ! Bon. Nous sortons donc en reprenant la bousculade au point où nous l'avions laissée et en criant un peu, mais pas encore trop fort parce que M. l'instituteur était là, debout sur le seuil de la porte, à nous regarder partir, tout en se frottant les mains, car il faisait grand froid. Quelques-uns des garçons se mettent bientôt à courir comme des fous, à travers la neige, où ils enfoncent jusqu'à la moitié du mollet : cela n'est pas défendu. Il n'est pas défendu également de « faire son portrait » en s'étendant tout de son long dans la neige.

III

Je vois encore d'ici Rodier, vautre à un endroit où la neige était haute d'un

pied. On ne l'apercevait presque plus. Tipfel arrive sur lui, prend une vraie brassée de neige, lui en couvre la tête, le cou et les épaules, et se met à peser dessus. L'autre trépignait comme une personne qui étouffe.

Enfin, il put se relever, s'ébrouant comme un cheval enrhumé, se secouant comme un caniche qui sort du bain, et tout rouge de colère. La neige qui lui fondait dans le cou lui faisait faire des mines à mourir de rire : aussi tout le monde riait. Tipfel se cachait derrière les autres pour le faire chercher.

« Je sais qui a fait cela ! hurla Rodier aussitôt qu'il fut en état de parler. Tipfel, si tu n'es pas un lâche, avance un peu. »

Il fallait que Rodier fût bien en colère pour dire cela, car c'était un poltron.

Tipfel joua des coudes pour se faire un passage, et vint se camper en face de Rodier, les bras croisés sur la poitrine, la figure en avant. Tout le monde vit bien que Rodier avait peur ; il ne recommença à faire le fanfaron que quand il sentit que les camarades le retenaient en criant : « Pas de bataille ! »

— Je veux me battre, laissez-moi !

— Non, non, pas de bataille ; mets-lui de la neige dans le cou, si tu peux, cela c'est de jeu ! mais pas de bataille ! »

Rodier haussa les épaules, et fit mine de s'en aller, puis quand il crut que Tipfel ne pensait plus à lui, il se baissa brusquement, pétrit une bonne savonnette et courut sur Tipfel pour la lui mettre dans le cou.

IV

Oui, mais Tipfel était sur ses gardes : lui aussi, il avait une belle savonnette, et il cria d'un ton de bonne humeur : « Voyons qui fera la barbe à l'autre.

— Attrape ! cria Rodier ; il lui lança sa boule de neige en pleine figure, après quoi il se sauva. Tipfel riposta sans songer à la défense de M. le maire. Les huées des camarades arrêtaient Rodier dans sa fuite et le forcèrent à soutenir le combat, puisqu'il l'avait engagé.

Les boules volent, volent, l'une n'attend pas l'autre. Comme je regardais pour voir à qui resterait le champ de bataille, une idée me vint tout à coup : « Qu'est-ce que tu fais là ? Si M. l'agent de police arrive, tu seras pris comme les autres ! Qui sait si M. le commissaire de police voudra croire que tu ne te battais pas comme eux ? Tu sais le proverbe : « Pris avec Jean, pendu avec Jean ! »

Là-dessus je détale en courant si fort que mon bissac me tapait à grands coups dans le dos. Une fois sous le porche de notre maison, je m'arrête, le doigt sur le loquet de la porte, et je recommence à regarder, tout prêt à rentrer chez nous à la moindre alerte.

Rodier et Tipfel sont enragés. Dieu ! que c'est amusant à regarder un combat à coups de boules de neige. Les deux mains me démangent, pour un rien je me mettrais de la partie.

Bing ! J'entends un bruit sec. Une boule de neige vient de s'aplatir sur un carreau de vitre. Où donc ? je regarde. C'est à la petite fenêtre de la mère Jæger.

Voilà que cela se gâte. J'entr'ouvre la porte. Qu'est-ce qui va se se passer ? Mon père, qui a tout vu de sa fenêtre, tire la porte, et me dit : « Tu n'en es pas, j'espère ? »

— Oh ! non, je n'en suis pas ! Je n'ose pas lui avouer que j'ai bien failli en être.

« Regardons, dit-il, la fin de tout cela ! » Moi qui ne rentrais qu'à regret, et seulement pour faire le bon apôtre, je reviens bien vite sur mes pas, et je dis : « Regardons ! »

(A suivre.)

J. GIRARDIN.

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un quintal de tabac fermenté¹.

Un fabricant de tabacs et cigares a chargé à Corcelles (Broye), le 1^{er} février 1902 trois wagons de tabac vert. Le premier wagon a reçu 5465 kg., le second 6046 kg. et le troisième 5839 kg. de tabac, payé le même jour au prix moyen de f. 32,50 le quintal, sans retenue ni escompte.

L'acheteur a dû passer deux jours à Corcelles, où ses dépenses personnelles et ses frais se sont montés à f. 36,80

Il a payé à son courtier² f. 0,80 par quintal.

Le transport par chemin de fer, et, à l'arrivée, jusqu'au magasin, lui coûte f. 2,40 par 100 kg.

La première fermentation³ a exigé trois retournées⁴ qui ont occupé chacune 4 ouvriers pendant 4 1/2 jours à f. 3,50 par jour.

L'arrangement des manques en tas allongés ou « toules », pour le refroidissement, a demandé aux 4 ouvriers 6 journées à f. 3,50.

Enfin la deuxième fermentation ou fermentation de mai a nécessité deux manipulations supplémentaires qui ont coûté chacune 16 journées de 10 heures à 35 c. l'heure.

Le 1^{er} août, le tabac était propre à la fabrication, mais il avait perdu par la fermentation 15 0/0 de son poids.

Le fabricant demande quel était, à cette date, à 1 c. près, le prix de revient moyen du quintal de tabac fermenté, en comptant le loyer du local de fermentation à f. 240 et l'intérêt de l'argent avancé pour l'achat à 4 3/4 0/0 l'an.

Le tabac acheté.

DOIT

	Fr.	C.
1. Achat de 3 wagons, ensemble 347 q., à f. 32,50.	11277	50
2. Dépenses et frais de voyage.	36	80
3. Courtage, 347 q. à f. 0,80	277	60
4. Coût total du transport : 17350 kg. à fr. 2,40 les 100 kg.	416	40
5. Main d'œuvre :		
a) 1 ^{re} fermentation, 54 journées à f. 3,50.	189.—	
b) Refroidissement, 24 id à f. 3,50.	84.—	
c) 2 ^{me} fermentation, 320 heures à f. 0,35.	112.—	
	<u>385</u>	
6. Loyer du local de fermentation.	240	
7. Intérêt de f. 11277,50 à 4 3/4 0/0 pendant 6 mois.	267	84
Prix de revient total : f.	<u>12901</u>	<u>14</u>

pour 347 q. — 52,05 q. de déchet = 294,95 q. de tabac fermenté. 1 quintal revient donc à f. 12901,14 : 294,95 = f. 43,74. U.-H. DESPONS.

— Savez-vous pourquoi une couturière, un maître d'armes et un joaillier se ressemblent ?

— ?....

— La couturière parle et coud, le maître d'armes pare les coups, le joaillier pare les cous.

¹ Voir les notes accompagnant le prix de revient donné dans le N° 1, page 16. Q. = 50 kg.

² Intermédiaire chargé de trouver le tabac désiré, qualité et quantité, et de conclure, d'après instructions, les marchés avec les planteurs.

³ Opération naturelle indispensable, qui dure 7 à 8 semaines, dans laquelle le tabac vert perd son âcreté, développe son arôme et augmente sa combustibilité. La fermentation des tabacs n'a pas encore été bien étudiée scientifiquement.

⁴ Ces retournées des manques entassées ont pour but de régulariser la fermentation pour l'ensemble du tas. Les tas sont ordinairement de 100 à 150 quintaux.